
6) S'engage à participer à la création (ainsi qu'à la mise à jour régulière) d'un document d'appel répertoriant les équipements "Gîtes de France Tourisme Vert Gard", en collaboration avec le Comité Départemental du Tourisme du Gard .

7) Fournir les supports de communication nécessaires pour les actions citées ci-dessus et pour communiquer à la presse .

8) Réserver une page à Gîtes de France dans le guide de la Pêche dans le Gard.

L'association des Gîtes de France Tourisme Vert du Gard et la Fédération de Pêche du Gard conviennent d'une réunion annuelle pour faire le bilan des actions engagées et définir les actions de l'année à venir.

La présente convention est conclue pour une durée d'un an à compter de la date de signature. Elle est renouvelable par tacite reconduction sauf dénonciation expresse d'une des deux parties par lettre recommandée au moins trois mois avant la date de reconduction.

Fait à Nîmes le 27 Avril 2009

Fait à Nîmes le 27 Avril 2009

Monsieur **Yvan VERDIER**

Monsieur **Yves MEJAN**

Président
de l'Association des Gîtes de France
Tourisme Vert Gard

Président
Fédération du Gard pour la Pêche
et la Protection du Milieu Aquatique